

Nous étions 50 personnes présentes.

Après présentation du projet de la municipalité du Cheylard d'aliéner les chemins ruraux du secteur de la Gardette et la Blache, il a été débattu des conditions dans lesquelles est lancée cette consultation, des risques et conséquences pour les usagers, habitants, riverains et sportifs.

Il a été décidé à l'unanimité de refuser catégoriquement ce projet et de se constituer en collectif pour lutter contre.

Les actions décidées sont :

- Participation samedi 26 novembre à une marche sur les dits chemin, rendez-vous à 14 h place de la Gare.
- Lancement d'une pétition qui sera remise au commissaire enquêteur. (modèle en pièce jointe)  
Les membres du collectif se sont engagés à la faire signer au maximum de personnes, elles devront être remise au plus tard mardi 29 au soir dans la boîte aux lettres de Michel Ville, Vialon Le Cheylard ou en mains propres à un membre du collectif mercredi 30 au matin sur le marché du Cheylard.
- Présence et collecte des signatures de la pétition sur la place du marché au Cheylard mercredi 30 de 8 h à 12 h  
Plusieurs membres du collectif se sont engagés à être présents. (Merci vous signaler)
- mercredi 30 à partir de 12 h, marche et picnic sur les dits chemins
- mercredi 30 remise des pétitions au commissaire enquêteur (heure limite à préciser).
- diffusion et affichage du visuel "nos chemins ne sont pas à vendre" sur les véhicule, emplacements publics, ... pour donner le maximum de visibilité à notre action. (modèle en pièce jointe)
- Nous allons demander aux élus de l'office de tourisme de se positionner clairement sur ce projet municipal (qui s'en charge ?)
- les membres d'associations sportives se sont engagés à remettre en cause leur participation aux manifestations organisées sur la commune : randonnées, trails etc
- Nous nous sommes tous engagés à interpeller tous les organismes qui pourraient nous apporter leur soutien : PNR, fédérations, etc, merci de faire remonter l'info.
- à l'issue de la procédure et selon la décision du conseil municipal, nous analyserons les recours envisageables au tribunal administratif.

Toutes les bonnes idées sont bonnes à prendre...

Le temps est court et l'importance de notre mobilisation peut être déterminante.